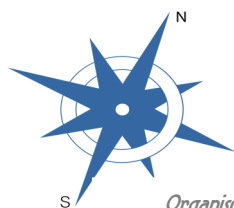


LE FIL CONTINU



ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de l'ONU

Newsletter N°32

21 mai 2014

- La Silver Economie et l'e-santé: des solutions pour les seniors.....2
- Actualités internationales3
 - L'Europe débloque 750 millions € pour les infrastructures énergétiques.
 - Stimuler le secteur privé dans les pays en voie de développement.
 - Des robots pour briser la solitude.
- L'ADEC-NS, l'ONU et l'UE.....4
 - Mali: l'UNESCO et l'UE s'engagent en faveur de la reconstruction du patrimoine de Tombouctou.

Le saviez-vous?

La fête des mères, qui a lieu ce dimanche 25 mai, trouve ses origines dès l'Antiquité. Dans la Grèce Antique, on fêtait déjà la mère, celle de tous les dieux : Rhéa.

Ce n'est qu'au XIXe siècle que la fête voit le jour en France, grâce à Napoléon. Ce dernier évoque alors la création d'une « fête des mères » officielle.

Le 25 mai 1941, le Maréchal Pétain institue définitivement la "journée nationale des mères" et le Président de la République Vincent Auriol signe le 24 mai 1950 un texte de loi instituant la fête des mères.

Source: *Journal des femmes.com*

Edito

La durée de vie s'allonge dans les pays du Sud. En 60 ans, entre 1950 et 2010, l'espérance de vie est passée d'environ 40 ans à 57 ans en Afrique et de 40 ans à 70 ans en Asie. Au cours de la même période, elle est passée de 50 ans à près de 75 ans en Amérique latine.

Ce progrès tient au recul des maladies infectieuses principales causes de décès chez les enfants, grâce aux vaccinations et à un meilleur accès aux soins. Si la population des pays du Sud continue d'augmenter, la croissance démographique y décélère cependant : ayant atteint un maximum de plus de 2,6 % par an il y a cinquante ans, elle a diminué de moitié depuis (1,3 % en 2010) et devrait continuer de baisser. Cette décélération de la croissance tient à la diminution de la fécondité, 2,6 enfants en moyenne par femme aujourd'hui dans les pays du Sud, contre près de 6 enfants en 1950. La famille de petite taille devient la norme pour une majorité de pays. Ces deux facteurs, allongement de vie et diminution du nombre de personne par famille, a pour nom la « *transition démographique* » et pour conséquence le vieillissement de la population.

Or, se pose la question de l'arrivée à la retraite de cette tranche de la population active et nombreuse. Certains pays sont déjà confrontés à ce problème car leur taux de fécondité passe en dessous du seuil de remplacement des générations qui est de 2,1 enfants par femme. Mais le vieillissement démographique, qui commence à affecter le Sud, a déjà débuté dans les pays industrialisés.

En Europe, la population du continent est restée très stable depuis le début des années 1990. La population européenne diminuerait si un solde migratoire positif ne venait compenser le déficit du mouvement naturel. Notez que le taux de fécondité de l'Union Européenne est évalué à 1,58%.

Depuis le début des années 1960, les pays développés connaissent un phénomène de vieillissement. Allongement de l'espérance de vie et baisse de la natalité modifie le contexte démographique mondial et problématise la création de richesse dans les pays développés. Ainsi, il est nécessaire de trouver des solutions à ce vieillissement afin de répondre aux exigences de croissance de nos économies nationales.

L'Equipe ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecns.fr

La Silver Economy et l'e-santé : des solutions pour les seniors

Dans une société où la santé est un des domaines des plus importants économiquement parlant, il faut trouver une solution quant au vieillissement croissant de la population. Ce dernier engendre une forte demande en termes de personnels et de financements, un défi imposant pour la société.

Les « baby boomers » deviennent des « silver boomers »

La France entre dans une réelle transition démographique : aujourd'hui, les personnes âgées de plus de 60 ans sont au nombre de 15 millions et elles seront 5 millions de plus en 2030. Il faut donc s'ajuster à ce choc démographique.

La Silver Economy (faisant référence aux cheveux « poivre et sel ») est une initiative gouvernementale dont l'idée est de créer une industrie du vieillissement et de répondre financièrement à ses exigences. Elle vise à encourager les innovations qui permettent d'accompagner les personnes dans leur vieillissement et de diminuer leur perte d'autonomie. Cette filière réunit tous les biens et services destinés aux seniors : de la technologie à la maison aux loisirs.



Les personnes âgées vont donc constituer un marché à part entière. Les entreprises ont un intérêt certain à s'y adapter, à anticiper les besoins, les produits et les services. Le vieillissement pourrait être un vecteur de croissance.

Les entreprises françaises dans ce secteur ont un fort potentiel de part leur capacité d'innover. Ces dernières créent des services personnalisés s'adaptant au confort de vie des seniors, des technologies aidant l'autonomie, et autres. A titre d'exemple, des capteurs installés dans les pièces de la maison ont été imaginés pour détecter les comportements anormaux (porte fermée trop longtemps, absence de mouvements, etc.). Ainsi la Silver Economy tend à accompagner les entreprises françaises pour défendre leur savoir-faire et leur compétitivité sur le marché international.

Selon la Direction de l'animation de la recherche des études et des statistiques (DARES), la Silver Economy est prometteuse, car elle pourrait entraîner la création de 300 000 emplois, d'ici 6 ans.

L'e-santé, la santé 2.0

Quant au système de santé, il a besoin de se développer et l'e-santé semble être la solution aux problèmes que pose l'accroissement de la population vieillissante. L'e-santé remplace certains services offerts en milieu hospitaliers. Les patients peuvent, par l'intermédiaire du téléphone ou du Web pas exemple, entrer en contact avec leurs professionnels de la santé afin de suivre leur état de santé. Quant à ces derniers, ils peuvent stocker des données pour mieux connaître certains comportements de santé et entreprendre une observation sur une longue période. Ce système cherche à aider autant les patients (garder leur autonomie) que les professionnels (en termes de charge de travail et d'efficacité).



L'e-santé semble pourtant être confrontée à un problème important : la méfiance envers ce système. Avec les immersions au sein de la vie privée de plus en plus nombreuses dues au piratage des systèmes informatiques, comment peut-on être certain de la valeur sûre de ce système ? Il est primordial que les utilisateurs soient rassurés et connaissent les technologies mises à leur disposition. Les professionnels de la santé 2.0 doivent ainsi développer une technologie fiable et sécuritaire au partage et à l'échange de données de santé.

Sources : gouv.fr, *La Tribune*, *Le Monde*

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

Actualités internationales

L'Europe débloque 750 millions d'euros pour les infrastructures énergétiques

Ce budget, servira à construire les interconnexions manquantes entre les États membres. La Commission européenne a annoncé lundi 12 mai la mise à disposition d'une première tranche de 750 millions d'euros dans le budget européen pour co-financer des projets d'infrastructures communs aux États membres dans le secteur de l'Énergie. "La crise actuelle en Ukraine met en exergue l'importance de développer des infrastructures énergétiques et de construire les interconnexions manquantes entre les États membres, afin de renforcer la sécurité énergétique dans l'Union européenne", a souligné le commissaire à l'Énergie Günther Oettinger.



Un total de **5,85 milliards d'euros** a été alloué aux infrastructures énergétiques transeuropéennes dans le budget pluriannuel pour la période 2014-2020, dans le cadre du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE).

Les 750 millions mis à disposition lundi sont destinés à des "projets de première priorité, principalement dans les secteurs du gaz et de l'électricité", a précisé la Commission.

Ils doivent servir à **assurer la sécurité de l'approvisionnement**, contribuer à **mettre un terme à l'isolement énergétique** de certains États membres et à **l'intégration des sources d'énergie renouvelables** au réseau de distribution. Les subventions octroyées serviront à financer des études et des travaux de construction. Pour être éligible, un projet doit être inclus dans la liste des "projets d'intérêt commun". La première liste a été adoptée par la Commission européenne en octobre 2013. Elle comporte quelque 250 grands projets d'infrastructures énergétiques comme le projet de gazoduc Midcat entre l'Espagne et la France.

Source: Challenges

Stimuler le secteur privé dans les pays en voie de développement

La Commission européenne a présenté cette semaine un plan d'action visant à inciter le secteur privé à participer davantage aux efforts de développement fournis par l'UE dans les pays les plus pauvres de la planète.

Le secteur privé fournit déjà 90 % des emplois dans les pays en développement. Toutefois, l'UE estime qu'il est possible d'accroître les investissements du secteur privé dans les entreprises, notamment en combinant judicieusement les subventions et les prêts et en recourant à des instruments financiers innovants. La Commission propose 12 actions pour promouvoir les investissements responsables dans les pays partenaires, notamment: améliorer **l'environnement réglementaire des entreprises**; soutenir **le développement des entreprises**; améliorer **l'accès au financement**, en particulier pour les micro-entreprises et les PME.

Le plan d'action définit également des mesures visant à stimuler la participation du secteur privé dans des domaines tels que l'énergie et l'agriculture durables, les infrastructures, ainsi que d'autres domaines où la participation du secteur privé peut compléter l'aide au développement fournie par l'UE.

Le plan, qui donne la priorité à la **création d'emploi**, à la **réduction de la pauvreté** et à la **croissance inclusive** préconise d'adopter des approches différenciées selon le type d'entreprises et les contextes locaux. L'UE ne soutiendra le secteur privé que dans la mesure où les entreprises se conforment aux normes environnementales, sociales et fiscales. Elles doivent notamment respecter les droits de l'homme et des peuples indigènes et les règles de bonne gouvernance.

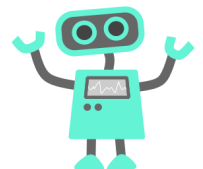
Une des priorités du plan d'action est de soutenir les projets menés par le secteur privé en vue d'aider **les femmes, les jeunes et les plus démunis**.

L'UE propose notamment de fournir des formations et de l'expertise aux associations de producteurs, de renforcer la sécurité sur les lieux de travail et d'améliorer l'accès aux marchés, au financement, aux infrastructures et aux services sociaux.

Source: Commission européenne

Des robots pour briser la solitude

Lors de la Nuit des musées, samedi, la société lyonnaise Awabot a testé des plateformes robotiques téléguidées qui, à l'aide d'une caméra et de micros, ont offert une visite à distance du Musée gallo-romain de Lyon, de la Cité des sciences et du Grand Palais à Paris. «Il y en avait une dizaine, explique Bruno Bonnell, président d'Awabot. Et 800 personnes se sont connectées. Les gens ont pu se transposer dans les autres musées.» Beam (le nom du robot) se guide à distance et remplace les yeux et les oreilles de la personne connectée. Le but de cette «robotisation», selon le terme de son inventeur, est de **sortir des malades ou des personnes âgées de leur isolement**. L'expérience a ainsi eu lieu avec des enfants hospitalisés en chambre stérile au centre Léon-Bérard de Lyon. De plus, «Le robot lycéen permettra à un enfant malade de suivre ses cours à distance», explique Bruno Bonnell, l'inventeur de cette innovation.



Source: 20minutes.fr

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4
Téléphone : 05 67 16 15 16
Télécopie : 05 61 39 89 34
Site Internet : www.adecons.fr

L'ADEC-NS, l'ONU et l'UE

Mali : l'UNESCO et l'UE s'engagent en faveur de la reconstruction du patrimoine de Tombouctou

L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et l'Union européenne ont signé vendredi à Tombouctou, au Mali, **un accord qui permettra de financer la restauration du patrimoine culturel de cette ville**. L'accord a été signé par le directeur du bureau de l'UNESCO à Bamako, Lazare Eloundou Assomo, et le Commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, a indiqué l'UNESCO dans un communiqué de presse.

Dans une déclaration, la Directrice générale de l'UNESCO, Irina Bokova, a exprimé la satisfaction de l'UNESCO et sa reconnaissance vis-à-vis de l'Union européenne et des autres bailleurs de fonds qui soutiennent le Mali. « *L'accord signé aujourd'hui prouve que nous sommes sur la bonne voie. Les deux premiers mausolées viennent d'être reconstruits et ce nouvel accord vient à point nommé pour accélérer les travaux et rendre aux Maliens ce patrimoine qui fait partie de leur identité et qui sera un facteur important de leur réconciliation. C'est vital pour le Mali et c'est important pour le monde car ce patrimoine mondial est notre héritage commun* ».



« *La reconstruction de ce patrimoine culturel détruit, si cher au Mali, contribuera non seulement à la réconciliation des communautés, mais aussi à la redynamisation du secteur économique de la région par sa valorisation touristique* », a aussi déclaré le Commissaire Andris Piebalgs à l'occasion de la cérémonie de signature.

L'objectif du projet de reconstruction du patrimoine malien est de soutenir le gouvernement dans la réhabilitation de son patrimoine culturel et la sauvegarde des manuscrits de la région de Tombouctou, gravement endommagés lors du conflit qu'a connu le pays entre 2012 et 2013. Grâce à un **financement de 500.000 euros alloué par l'Union européenne**, l'UNESCO coordonnera la reconstruction des mausolées détruits, la réhabilitation des mosquées et bibliothèques privées, les actions de conservation des manuscrits anciens et s'emploiera à promouvoir des activités de formation du personnel local, garant de leur préservation durable.

Quatorze des seize mausolées de Tombouctou inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO ont été détruits par les groupes armés lors du conflit, plus de 4.000 manuscrits de l'Institut Ahmed Baba ont été perdus. Une partie de ces manuscrits a été brûlée ou volée, alors que plus de 10.000 autres (sur une collection qui en comptait plus de 40.000) se trouvent dans des conditions de stockage et de conservation critiques. Plus de 300.000 autres manuscrits ont pu être discrètement exfiltrés à Bamako par les communautés elles-mêmes, et se trouvent aujourd'hui dans des conditions de conservation difficiles.

Le projet sera mené en collaboration étroite avec les ministères de la Culture et de l'Education supérieure et de la recherche scientifique du Mali. L'UNESCO veillera à assurer une large participation des communautés concernées.

Source: ONU

Agenda de l'ADEC-NS

20 mai 2014

Assemblée Générale annuelle de Global Compact France à Paris



22 mai 2014

Remise des prix du Rallye Citoyen



27 mai 2014

Rencontre avec l'Ambassade de Malaisie



Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : www.adecons.fr